



## OFFRE PUBLIQUE DE VENTE

(ART. 64 AL. 1 LIT. F LDFR)

Il est porté à la connaissance du public que sont mis en vente les immeubles suivants sis sur Commune de Bagnes, en zone agricole, à savoir :

- **Parcelle No 13342**, plan 53, « Les Barmes », 3187 m<sup>2</sup>: ruine de 29 m<sup>2</sup>, bois de 1500 m<sup>2</sup> et pâturage boisé de 1658 m<sup>2</sup>
- **Parcelle No 14192**, plan 61, « Les Barmes », 3159 m<sup>2</sup>: pré de 2419 m<sup>2</sup>, bois de 670 m<sup>2</sup> et chemin de 70 m<sup>2</sup>

Le prix de vente de la parcelle No 13342 est fixé au prix licite total de Fr. 2'500.-.  
Le prix de vente de la parcelle No 14192 est fixé au prix licite total de Fr. 4'000.-.

Toute offre d'achat par une personne remplissant les conditions d'exploitant à titre personnel (art. 9 et 63 LDFR) doit parvenir par écrit dans un délai de 20 jours dès la présente publication, à Me Anne De Luca-Maret, notaire, Ch. des Champs 6, 1934 Le Châble.

*Le délai référendaire échoit 20 jours après la présente publication, soit le 6 juin 2019.*

Fait à Bagnes, le 17 mai 2019

La commune de Bagnes